

informations

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
& Languedoc-Roussillon



Actualité Régionale
TLC : adresse aux CSE



A la une
Santé : « Le monde d'après
ressemble au monde d'avant »



Activité
Régionale
Forum Agefiph

N° 250 Août 2020

Adresse aux SALARIES de la FILIERE AERONAUTIQUE en OCCITANIE



Editorial 2

A la une 3

• Santé : « Le monde d'après ressemble au monde d'avant »

Actualité Régionale 5

• Tourisme Loisirs Culture

Dossier 7

Adresse aux SALARIES de la FILIERE AERONAUTIQUE en OCCITANIE



Activité Régionale 11

• Forum AGEFIPH

Actualité Régionale 12

• Vive la Sécurité Sociale



Comité Régional CGT Occitanie
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€
N° 250 • Août 2020

N° d'inscription à la CP
0221505720
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication : Lionel Pastre
Tél. 05 61 23 35 52

e-mail : cgt.crm@orange.fr
site : www.cgt-midpyrenees.com

Conception et réalisation :
Comité Régional CGT Occitanie

Imprimé par le Comité Régional CGT Occitanie
31300 TOULOUSE

informations

« Gagner réellement un monde meilleur »

Ça y est, le confinement est loin, les différentes étapes du déconfinement se sont succédées, la vie a repris ses droits normalement, comme si de rien n'était. Et le capital, le patronat, après avoir pris peur pendant quelques semaines, s'est ressaisi tout aussi vite et a repris sa dynamique de destruction massive du droit du travail et des conquêtes sociales.

Et le superbe jour d'après s'avère d'ores et déjà pire que le jour d'avant, avec son annonce journalière de suppressions de postes, de licenciements, d'accords de performance collective, etc, etc...

Les salariés, privés d'emploi, retraités, jeunes, ne sont pas dupes. Le 2^e tour des élections municipales a donné son verdict. Le parti présidentiel a pris une grosse tape sur la tête ! Mais, surtout, l'abstention a atteint des chiffres records ! Cela a une réelle signification politique. C'est une forme de dégoût qui n'est plus seulement tournée vers des personnalités politiques, mais carrément contre les règles du jeu ! Et là, ça devient dangereux pour la démocratie.



Notons aussi la prise de Perpignan et Moissac par l'extrême droite. Nous nous devons de continuer le combat pour dénoncer leurs idées nauséabondes.

Car plus que tout, c'est le manque de perspectives, la résignation, le sentiment du « tous pareils » qui poussent les Français à ce fatalisme et à se jeter dans la gueule du loup qui leur fait miroiter plus de justice sociale...

Plus que jamais, la CGT a un rôle important à jouer pour organiser les salariés, leur faire comprendre que rien n'est inscrit dans le marbre et pour gagner réellement un monde meilleur. Ce n'est pas de l'utopie, le rêve est à portée de mains. La pandémie et le confinement ont permis à bons nombres de salariés de réfléchir à qui crée les richesses. Trois mois de confinement et l'économie mondiale s'écroule !

Il est temps de reprendre les choses en main. Dès le 9 juillet, lors d'une journée d'action coordonnée, les salariés de la filière aéronautique, ainsi que les populations de nombreux bassins d'emplois de l'Occitanie vont pouvoir s'exprimer et dire **NON ! NON aux licenciements ! NON aux accords de compétences collectives ! Et surtout OUI à l'emploi ! OUI au vivre et travailler en Occitanie !**

Ce n'est qu'un commencement mais cette première pierre à l'édifice permettra de consolider la stratégie de rupture avec les politiques libérales pour gagner de nouveaux « Jours heureux » !

Lionel PASTRE
Secrétaire régional



Santé : « Le monde d'après ressemble au monde d'avant »

Le 26 mai avait lieu la première réunion post-confinement de la CSOS (Commission Spécialisée de l'Offre de Soins) de la CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie) en duplex depuis les ARS de Toulouse et Montpellier.

Seule organisation de salarié-e-s, FO et CFDT étant absent, la CGT a porté la seule voix dissonante d'une réunion qui entendait donner un satisfecit à l'action de l'ARS tout au long de crise sanitaire. A l'exception de la critique mesurée par le Président de la commission à l'égard des mesures de restrictions de liberté vis à vis des résidents des EHPAD et de la discrimination dont ils ont parfois été victime dans l'accès aux services de réanimation, toutes les interventions ont saluées la qualité de la concertation et de la coordination réalisées par l'ARS et ont encensé les coopérations publiques-privées. Quant aux personnels, si leur travail a été salué, pas un mot sur leurs conditions d'exercice encore plus désastreuses pendant la crise ni sur le nombre d'agent atteint par le COVID 19.

Voici un résumé de l'intervention de la CGT :

« Je souhaite commencer mon intervention en saluant l'ensemble des personnels des établissements sanitaires et médico-sociaux qui ont fait face de manière extraordinaire à la crise sanitaire, qu'ils soient médicaux, soignants, techniques ou administratifs. Je tiens également à saluer l'ensemble des travailleuses et des travailleurs qui ont participé à l'effort national : je veux parler des éboueurs, des caissières, des aides à domicile, des chauffeurs, de toutes les petites mains, des sans-grades et des derniers cordés, bien souvent des femmes, qui ont démontré que leur travail essentiel méritait d'être mieux considéré et revalorisé en urgence.

Cette crise n'est pas une rupture comme cela vient d'être dit. Cette crise a mis une lumière crue sur l'état de notre système de santé. Il y a nécessité de rappeler que son délabrement est le fruit d'une politique sciemment organisée depuis 25 ans et l'adoption de loi Juppé par l'ensemble des gouvernements successifs. L'étranglement budgétaire a conduit à la suppression de milliers de lits, à la dégradation continue des conditions de travail et donc d'accueil. Ces politiques ont été mis en place par

les antennes régionales du Ministère -les ARH puis les ARS avec l'aval des CRSA qui votent les plans régionaux de santé. Dans cette instance nous n'avons malheureusement pas été nombreux à nous y opposer.

Maintenant venons en à la gestion de la crise elle-même. Je ferai très court sur les graves manquements au plus haut sommet de l'Etat. Je ne citerai que la désertion de Madame le Ministre de la santé face à l'ennemi et du manque cruel de matériel de protection. Le risque épidémique était pourtant prévisible : il est inscrit dans la loi. Alors où étaient les stocks stratégiques ? Pourquoi avoir refusé de réquisitionner les matériels de l'industrie ? Pour des impératifs économiques.

Au niveau régional, j'entends le satisfecit que vous donnez à l'ARS. Ce n'est pas notre cas. L'ARS a été totalement absente. Elle a sciemment ignoré les organisations syndicales et particulier la première d'entre elle qui lui a écrit à plusieurs reprises pour l'interroger sur des questions aussi légitimes que la protection des salariés. A ce jour aucune réponse. Pourtant, au début de la crise, alors que chaque établissement faisait face avec les moyens du bord et que nous constatons partout de grandes

Santé : « Le monde d'après ressemble au monde d'avant »



Photo : UD CGT 34

différences de mises en œuvre des moyens de protections et parfois de grave dysfonctionnements, nous l'avons interpellée à maintes reprises. Les salariés étaient inquiets pour leur santé mais surtout pour la santé de leur famille et pour la santé des patients et résidents dont ils avaient la charge. Ils méritent de la considération et leurs organisations aussi. Il n'est pas admissible que nous ayons été tenu à l'écart. Nous demandons de nous communiquer le nombre exact de personnels contaminés en Occitanie ainsi que leurs niveau de gravité.

Je voudrais également dénoncé l'attitude de certaines directions qui utiliser le Plan Blanc et l'Etat d'urgence sanitaire

pour s'affranchir des lois de la République: du code du travail et du statut de la fonction publique hospitalière.

Enfin, je terminerai sur une note positive en saluant toutes les directions, probablement les plus nombreuses, qui ont su travailler avec les organisations syndicales en toute transparence et en toute sincérité, conjuguant leur effort dans un dialogue social pas toujours facile mais fructueux pour garantir au mieux la protection des salariés et l'accueil de la population. L'ARS aurait été avisé de faire de même et ce que nous attendons d'elle à l'avenir ».

Comme attendu, notre déclaration a été l'objet d'un véritable tir de barrage, plusieurs interventions venant au

secours de l'institution. La palme d'or revient sans contestation à M. le Président de la CME (commission médicale d'établissement) du CHU de Nîmes, représentant des médecins urgentistes. Ce dernier a relativiser l'importance du port de protection, lui-même ayant « porter le même masque pendant 5 jours ». Cela explique peut-être pourquoi le CHU de Nîmes est probablement l'Etablissements d'Occitanie dont les personnels ont été les plus contaminés¹.

A noter qu'aucune réponse ne nous a été apporté concernant le nombre de personnels malades. Etrange pour une maladie à déclaration obligatoire. Dans l'Hérault, la CGT a déjà dénombré quelques 300 agents testés positifs. 4 ont été admis en réanimation et heureusement aucun n'est décédé.

Hervé FLOQUET



Photo : UD CGT 34

¹- Mi-avril, le syndicat CGT du CHU de Nîmes tirait publiquement la sonnette d'alarme. Il y avait alors 100 agents testés « covid + ». Depuis la direction n'a plus communiqué aucun chiffre. L'émergence d'un cluster sur le site dédié aux personnes âgées « Serre-Cavalier » a encore sans aucun doute aggravé la situation.



Tourisme Loisirs Culture

*ADRESSE AUX CSE d'OCCITANIE
des ASSOCIATIONS de
TOURISME SOCIAL
d'OCCITANIE
« TOURISME LOISIRS
et CULTURE »*

« Chères et chers camarades,

La situation inédite de crise sanitaire que nous venons de traverser et qui, malheureusement, n'est pas encore résorbée définitivement, impacte et impactera de manière durable nos habitudes de vie. Nous sommes frappés de plein fouet, par les conséquences de cette crise sanitaire, politique, économique et sociale internationalisée, jamais connue dans notre pays, en Europe et dans le monde depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Tous les continents de la planète sont touchés. Comme toujours, les populations souffrent, particulièrement les plus pauvres, des ravages économiques et sociaux.

Sur la région Occitanie, de nombreux secteurs ont été touchés et vont mettre du temps à se relever. Les conséquences financières seront colossales. Le secteur du tourisme, qui dénombre plus de 110 000 salariés sur notre région, en fait partie.

Depuis le début de l'épidémie l'ensemble des acteurs du Tourisme Social a agi pour participer à enrayer la propagation du virus suivant à la lettre les directives des autorités.

Nos deux associations de proximité « Tourisme Loisirs et Culture », basées à Nîmes et Toulouse, comprennent sept salariées. Elles ont immédiatement été mises en chômage partiel, l'activité s'étant brusquement mise au quasi-arrêt, comme l'activité billetterie par exemple. Il est important de rappeler que nos deux associations ont été créées par la CGT pour venir en soutien des CE, aujourd'hui CSE, sur les activités sociales et culturelles. L'intervention des salariés dans la gestion des activités sociales et culturelles est essentielle, l'objectif étant bien l'émancipation de ceux-ci par l'accès à la culture, au sport, aux vacances, etc.

L'Occitanie dénombre 400 CSE à majorité CGT. La représentativité de la CGT public/privé dépasse les 30 %. Notre région a des atouts extraordinaires. Nos deux associations portent les valeurs fortes du programme du CNR, qui a instauré la création des CE en 1945.

L'enjeu a été de préserver et de sauvegarder les emplois, tout en gardant le tissu social de proximité avec nos

adhérents, en répondant à toutes leurs questions sur les reports ou annulations de réservations. Tout a été mis en œuvre, ainsi, pour maintenir en vie notre Tourisme Social et le droit aux vacances de qualité pour tous. L'accès à la culture, au sport, aux loisirs et aux vacances pour tous sera plus que jamais mis en avant suite à cette période de confinement.

Le déconfinement, lui, a débuté pour certains secteurs d'activité le 11 mai. Pour celui du Tourisme, il a fallu attendre les annonces du 1^{er} Ministre du 28 mai pour y voir un peu plus clair. Néanmoins, nous n'avons pas attendu celles-ci pour travailler à la sortie de cette crise sanitaire et sociale. Dès le 1^{er} juillet, nous serons en capacité de vous proposer des offres de proximité.

Pour répondre aux enjeux du Tourisme Social, nous nous appuyons sur notre expérience de longue date, notre savoir-faire, et notre connaissance parfaite du terrain. Nous avons besoin de travailler plus que jamais sur nos valeurs, nous avons besoin d'être réactifs et imaginatifs pour vous proposer de nouvelles destinations ou activités.

Depuis de nombreuses années déjà, de plus en plus de nos comités d'entreprise se tournent vers les offres du secteur marchand au détriment de nos associations et du tourisme social pour diverses raisons,

Tourisme Loisirs Culture



© natizn - AdobeStock.com

la méconnaissance de celles-ci et de leur capacité à innover en terme de propositions en est la première cause.

La période permet de reprendre pied avec des fondamentaux (vacances conquises en 1936). Par cet outil, c'est la reprise en main de notre organisation des Activités Sociales et Culturelles au sein des CSE.

Un projet confédéral est en cours de réalisation « ONYVAGO ». Il s'agit d'un portail informatique permettant d'avoir, pour l'ensemble des salariés d'une entreprise, toutes les offres en matière de voyage, de culture, de sport, du local au plus éloigné, dès lors que son CSE deviendra adhérent. Ce dernier aura aussi un espace dédié à son activité sur ce portail, qui sera personnalisable aux « couleurs » du CSE.

Nos deux associations et le Comité régional CGT Occitanie en sont les pilotes. De fait, plusieurs étapes et partenariats ont pu être gagnées. Nous avons conventionné avec la Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle de l'Artisanat Occitanie, avec la Fédération française d'équitation (pour un accès facilité à tous sur cette activité). Nous travaillons étroitement avec le Comité régional du Tourisme Occitanie (relevant du Conseil régional Occitanie).

Ce projet entre dans sa phase décisive, malgré la période, et cet outil sera bientôt un outil finalisé à destination des CSE. Ce portail informatique a un double objectif :

- faire en sorte que les CSE puissent développer de véritables politiques d'activité sociale et culturelle, dans la durée,
- pérenniser nos associations avec l'objectif que tout le monde puisse avoir l'accès à la culture, au sport, aux loisirs et aux vacances.

Cet outil est reconnu par tous les acteurs du secteur comme une innovation extraordinaire pour le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire. C'est donc la capacité de faire de nos associations le leader incontournable, incontestable des Opérateurs auprès des CSE.

Cet outil permettra à tous les CSE de s'enrichir de la mutualisation de nos initiatives, de nos patrimoines, etc.

Vous aurez compris qu'à la sortie de cette crise inédite, vous aurez un rôle essentiel à jouer. Votre solidarité va jouer un rôle important dans cette période et nous comptons sur chacune, chacun d'entre vous pour en être les actrices et acteurs.

Cet été, dès maintenant, plus que jamais, ce doit être une activité revendicative majeure. Engageons immédiatement les discussions dans chaque secteur d'activité, dans chaque entreprise pour que le droit aux vacances et l'accès à la culture, au sport, aux loisirs pour tous deviennent une réalité.

Nîmes/Toulouse,
le vendredi 29 mai 2020

TLC à Toulouse

3, rue Merly - 31 000 TOULOUSE
Tél. 05 61 29 83 29
Site internet : <http://www.tlcmp.fr>

Service individuel :
Tél. 05 61 29 83 29 • resaindiv@tlcmp.fr

Service groupe :
Tél. 05 61 29 12 71 • resagroupe@tlcmp.fr

Service billetterie :
Tél. 05 61 29 12 74 • contact@tlcmp.fr

TLC à Nîmes

83, rue André Le Nôtre
Bât. Actipolis A3 Ville Active
30 900 NÎMES
Tél. 04 66 67 29 20
Site : <http://tourismeloisirsr.com>

Accueil et service individuel :
accueil@tourismeloisirsr.com

Service billetterie :
billetterie@tourismeloisirsr.com

Service groupe :
groupe@tourismeloisirsr.com

Adresse aux **SALARIES** de la **FILIERE** **AERONAUTIQUE** en **OCCITANIE**



le 9 juillet 2020

Tous les salariés de l'Aéro et de l'Occitanie dans l'action !



**Imposer d'autres choix
pour l'avenir de nos emplois
et de notre territoire,
c'est possible et légitime !**

Parmi tous les secteurs touchés, la pandémie frappe deux piliers de l'économie régionale : l'aéronautique et le tourisme.

L'aéronautique, c'est 110 000 emplois directs constituant le 1er employeur privé dans plusieurs départements. Tout en n'ayant cessé d'alerter sur les risques d'une économie dépendante d'une mono-industrie, la CGT appelle les salariés à ne pas céder aux discours fatalistes sur le déclin qui conduirait au paradoxe de la région la plus épargnée par la crise sanitaire mais la plus impactée par la crise économique !

Dans ce cadre, la CGT, 1re organisation syndicale représentative de la Région Occitanie a décidé

de s'adresser solennellement à l'ensemble des salariés de la filière, du plus petit sous-traitant au plus grand donneur d'ordre. Cette adresse de la CGT est fondée sur la conviction et la détermination que de réelles perspectives économiques et sociales sont possibles et légitimes. Pour cela, la CGT a considéré nécessaire et indispensable d'apporter les éléments d'analyse et des propositions concrètes à l'ensemble des salariés directement concernés mais également, pour tous les emplois induits. Notre volonté est d'ouvrir le débat démocratique partout sur les lieux de travail, les territoires en vue de construire la mobilisation gagnante !



1 Des salariés seuls face à la pandémie!

Le confinement a été assumé par les seuls salariés. La solidarité nationale s'est appuyée sur les « 1^{ers} de corvée », la responsabilité de chacun, avec la mobilisation de nos « SEULES » ressources pour faire face : nos acquis (RTT, Congés, différentiel chômage partiel), la Sécurité Sociale financée par nos cotisations sociales (personnes à risques, garde d'enfant) et enfin l'Etat (chômage partiel) financé par nos impôts.

Les entreprises, grands groupes y compris, se sont exonérées de participer à l'effort. Cependant, elles ont été promptes à réagir au déconfinement en déclenchant un coup de tonnerre immédiat, notamment dans la sous-traitance : au-delà du prolongement du chômage partiel, c'est la rupture brutale des contrats intérimaires, la mise en place d'accords de régressions ou de plans de licenciements.

2 Une crise réelle, une incertitude mais faut-il céder à la panique et subir le chantage?

La baisse d'activité, et les prévisions d'une reprise lente du trafic aérien entraînent effectivement une réelle crise du secteur. Pour autant, les carnets de commandes des donneurs d'ordre représentent 8 ans d'activité sur la base de 900 avions livrés/an! Et les annulations demeurent minimes. Dans ce contexte, comment peut-on passer en à peine 3 mois de l'insouciance d'une filière florissante pour des décennies à la panique d'une catastrophe insurmontable? D'autant plus que le concurrent BOEING est confronté en parallèle à de graves difficultés techniques même si on ne peut pas s'en réjouir.

L'AERONAUTIQUE, une filière florissante avec des **DONNEURS** d'ordre en forme OLYMPIQUE

L'aéronautique concentre depuis des années tous les superlatifs économiques. Des expressions consacrées telles que filière d'excellence, d'avenir auxquelles sont associés des chiffres records notamment des donneurs d'ordre : Airbus 1^{er} constructeur mondial en 2019, carnet de commandes à 8 ans, croissance et une rentabilité record, et trésorerie historique de plusieurs Mds...

3 Des salariés et leur travail, uniques créateurs de richesses

La crise sanitaire a mis la production à l'arrêt. En conséquence, chacune, chacun a pu mesurer la place et le rôle fondamental des travailleurs dans la société et le fonctionnement de l'économie. La démonstration est faite que la richesse créée n'est autre que le fruit du travail des salariés!!!

Dans L'AERONAUTIQUE AUSSI...

Les salariés de la filière sont bien conscients que les résultats de celle-ci ont été obtenus grâce à leur travail, sur l'ensemble de la chaîne de production. De l'étude, de la fabrication de pièces chez

le plus petit sous-traitant à l'assemblage chez le plus grand donneur d'ordre et sans oublier l'action des sous-traitants d'activités périphériques indispensables, anciennement internalisées (sécurité, nettoyage, transport etc.). Une réussite au prix d'efforts continus, en n'ayant cessé de répondre aux injonctions des augmentations de cadence, aux réorganisations, aux heures supplémentaires et aux week-ends travaillés, parfois au détriment de leur santé...

Avec des salariés et des territoires ACTEURS du développement...

Cette période a aussi mis en évidence l'interdépendance entre tous les secteurs. Ce constat rappelle que la richesse est également le fruit de l'engagement de la collectivité toute entière. La filière aéronautique n'y échappe pas, avec des Territoires et des salariés qui ont permis de mettre en place et de faire vivre les moyens, les services, les infrastructures nécessaires au fonctionnement et à la croissance des entreprises.

4 Une richesse confisquée à ceux qui la créent par un hold-up organisé des Donneurs d'ordre...

Pourtant, il est difficile pour nombre de salariés de mesurer l'ampleur de cette richesse créée, depuis leur poste de travail et dans leur quotidien. Cette réalité nous renvoie à un sujet majeur qui est la relation de « domination » entre donneur d'ordre et sous-traitant. Depuis Power8, celle-ci s'est exacerbée avec le concept de risque partagé et du profit confisqué! Par la pression des donneurs d'ordre, c'est un étranglement des sous-traitants qui s'opère, les plaçant en incapacité de se développer et les entraînant dans un dumping social continu! Une stratégie qui conduit cette filière à forte valeur ajoutée dans une politique de bas salaires, d'emplois précaires par le recours massif à un intérim parfois à vie, d'incitation à la délocalisation dans les pays dits honteusement « à bas coûts ».

5 Pour les donneurs d'ordre, l'urgence est d'accélérer les solutions du monde d'avant...

À l'éclairage de ces éléments d'analyse, les messages des donneurs d'ordre prennent un tout autre sens. Par ce climat entretenu, nous pouvons tous y voir l'opportunité cynique d'accroître durablement les dividendes à venir...

Avec l'exclusion de toucher à leur trésorerie pour préserver leur solidité, ce sont les vieilles recettes qui sont réactivées : adaptation, ajustements, abandon des investissements et des projets de R & D et même délocalisation...

En jouant sur la peur et les menaces sur la chaîne de production, c'est la volonté de faire peser des craintes sur les entreprises notamment de la sous-traitance pour que s'accélère les restructurations pouvant s'appuyer sur le chantage à l'emploi pour contraindre les salariés à l'abandon de leurs acquis. Enfin c'est la capacité d'imposer au gouvernement un plan de soutien « sur mesure », permettant de capter le maximum de milliards sans condition. Comme dans l'automobile, faire payer à la collectivité, c'est-à-dire à nous tous, les pertes, les restructurations et les projets!

Une stratégie aux conséquences immédiates avec des annonces de licenciements comme chez DAHER ou Dérichébourg avec la proposition alternative d'APC « Accord de Performance ou plutôt de Précarité Collective » inscrivant durablement la régression sociale, notamment avec le « travailler plus et gagner moins », sans savoir si les emplois seront véritablement préservés pour autant!!! Après avoir vampirisé nos richesses et privatisé les profits, ils veulent nous essorer!!!

6 Un Plan d'aide sur mesure « de la com pour les salariés, des milliards pour les patrons »

Effet immédiat également, au regard du contenu du « plan de soutien » de 15 milliards. A grand renfort de communication, ce plan présenté comme la clé de l'avenir ne tire aucun enseignement de la période et s'inscrit concrètement dans la continuité du passé!

Malgré des Etats actionnaires de références parmi les grands groupes de la filière: Air-France, Airbus, Safran, Thalès, Dassault; ce plan s'est « mis au pas » de la logique de l'actionariat privé et du marché.

Ce plan se traduit comme une offrande de la collectivité entre les mains des donneurs d'ordre pour façonner la filière « à sa main » suivant ses objectifs excluant toute contrepartie, toute contrainte, tout contrôle des pouvoirs publics et des salariés!!!

Comme prévu, malgré les milliards, les entreprises de la sous-traitance comme les grands groupes, annoncent des plans de restructurations.

Après RENAULT, AIR FRANCE, les annonces du PDG d'AIRBUS « de décisions amères d'adaptation » et les actes de délocalisation sont de nouvelles provocations insoutenables!!!

7 Une logique MORTIFERE...

La pandémie a pointé les conséquences néfastes pour l'intérêt général de la logique financière et du profit à court terme.

La relance de l'économie passe par le maintien du pouvoir d'achat et de l'emploi. Supprimer l'emploi, baisser les rémunérations, augmenter le temps de travail, entraîneraient la récession. Sur le plan industriel en enclenchant la stratégie de la « réduction de la voilure » à tous les niveaux RD Investissements, etc. c'est porter un coup fatal à de nombreux sous-traitants, c'est la destruction des savoir-faire et des compétences qui anéantirait la capacité de reprise. Des choix qui reviennent à sacrifier des Hommes, des outils, des bassins d'emploi Comment un plan d'aide à la filière peut-il cautionner les choix les plus mortifères pour l'avenir?

Ces choix sont inacceptables, intolérables! L'aéro constitue le socle économique de nombre de départements, parfois la seule issue favorable pour la jeunesse que ce soit de manière directe ou indirecte. Une telle issue ne pourra que nourrir le fatalisme, le désespoir et les fausses solutions.

Un paradoxe pour une filière aéronautique qui s'est pourtant construite et développée dans une logique industrielle d'avenir de conquête et même de rêve, portée par la coopération des Etats et de la puissance publique, par l'investissement, la recherche, etc.

8 La Crise c'est eux, la solution c'est vous!

Ca SUFFIT! NE subissons pas! Ne nous laissons pas entrainer dans l'impasse d'une 2^e vague sociale! Réagissons!
Vous êtes les créateurs de la richesse de la filière par votre travail.
Vous êtes donc légitimes pour imposer d'autres choix et exiger que les richesses créées servent à rompre avec le Passé, affronter le présent et bâtir l'avenir pour que les jours d'après soient de « nouveaux jours heureux »!

Cette séquence a confirmé que les fondamentaux de notre société doivent changer pour que nous ne vivions « plus jamais ça ». Imposons-les! Le seul objectif légitime doit être la réponse aux besoins économiques, sociaux et environnementaux des femmes et des hommes qui sont la première richesse! Avec cette formule « les jours heureux », c'est la volonté de faire le parallèle avec la Libération qui avait conduit nos aînés, animés par cette même prise de conscience, à imposer dans un pays à reconstruire un modèle de progrès social! A tous les moments de l'histoire, l'avenir a toujours été entre les mains des salariés par leur mobilisation.

Dix-huit organisations associatives et syndicales se sont rassemblées pour construire ce « jour d'après » en proposant dans l'unité un plan de sortie de crise comprenant 34 propositions de rupture!

A la CGT notre volonté est de convaincre par le débat que c'est possible et légitime! Imposer ce cercle vertueux de la création de richesses c'est aussi apporter de véritables perspectives à nos territoires et à nos enfants et ainsi rompre avec le fatalisme, le repli sur soi et rejeter les fausses solutions.

9 Une CGT, Force de proposition

Dans l'Aéronautique, le jour d'après c'est aujourd'hui! Imposons des propositions offensives, moderne innovantes et décomplexée.

Le plan de soutien doit s'inscrire dans cet objectif. D'une part, il s'agit de garantir la sécurisation de l'emploi et des compétences et son amélioration pour des outils de production en capacité de faire face à la reprise industrielle et permettre le soutien économique et social des territoires. D'autre part, il doit imposer et renforcer l'investissement pour relever les défis de transitions écologiques, sociaux et environnementaux du XXI^e siècle pour gagner une relance plus rapide et pérenne sur le long terme. Un plan pour que notre richesse créée serve notre avenir!!! Pour cela, le « préalable » de ce plan de soutien doit impérativement être l'interdiction de licenciements, avoir comme « socle », la contribution « des richesses » du secteur, et comme « principe » la contrepartie sociale et le contrôle de toute AIDE PUBLIQUE au plus près au regard de la responsabilité sociale légitime envers la collectivité et les territoires.

Dans ce contexte, fidèle à ses valeurs, ses repères, son histoire, la CGT se place à l'OFFENSIVE en apportant des propositions concrètes et constructives permettant des transformations sociales radicales.

Des propositions placées entre les mains des salariés par nos syndicats entreprise par entreprise, bassin d'emploi par bassin d'emploi, et soumises au débat public!

- **un plan de sécurisation de l'emploi**, avec un accompagnement contrôlé du chômage partiel à 100 % pour les salariés. Il doit inclure durant la transition économique un dispositif de formation pour faire monter en compétence toute la filière. Il s'agit là de la concrétisation de la sécurité sociale professionnelle, que porte la CGT de manière innovante pour une industrie du futur;
- **un plan de développement et d'amélioration de l'emploi**. La revalorisation générale des salaires et le partage du travail par la diminution du temps de travail est indispensable. Un véritable « remède » économique et social, pour la relance par la consommation et le bien-être, travailler moins, gagner plus, travailler mieux, travailler tous...

- **un plan de réorganisation de la filière** basé sur la contribution au processus de production imposant de fait une autre relation donneur d'ordre et sous-traitant et se traduisant par :

- une répartition homogène et légitime de la richesse sur la filière visant à consolider les PME;
- des garanties collectives identiques des salariés sur l'ensemble de la filière pour en finir avec le dumping social;
- la réinternalisation d'activités avec transferts automatiques des salariés des entreprises concernées.

Ces exigences nécessiteront une attention particulière sur le projet de loi portant sur la responsabilité des donneurs d'ordre vis-à-vis des sous-traitants.

- **Un plan de réorientation de l'investissement notamment en RD, avec un engagement des grands groupes donneurs d'ordres** (Airbus, Thalès, Safran, Dassault...): la relance durable pose la question de la capacité de la filière à relever les défis du XXI^e siècle notamment écologique et environnementaux :

- l'avion à faible émission et consommation, face aux enjeux environnementaux,
- des matières premières face aux enjeux d'indépendance,
- le spatial qui ne peut être laissé entre les mains de mégalo-manes milliardaires,
- la montée en puissance nécessaire d'une filière de déconstruction et de valorisation des avions,
- et bien entendu la prospective autour de potentiels de diversification sur d'autres secteurs de pointe à partir des fortes compétences existantes.

- **Un plan coordonné avec le transport aérien**. Pour être efficace, ce plan Aero, doit s'accompagner de choix politiques et d'actions cohérentes et coordonnées sur l'ensemble de la chaîne de valeur, en intégrant le transport aérien. Par exemple, en restaurant la confiance des voyageurs par le soutien de la filière pour assumer les pertes financières imposées par le respect de la distanciation dans les appareils, en imposant des objectifs et accompagner au renouvellement des flottes moins énergivores...

- **Un secteur stratégique nationalisé comprenant un droit d'intervention des salariés**. Toutes ces exigences de rupture placent le droit d'intervention des salariés dans la gestion et les orientations de la filière et ce, du dernier sous-traitant au

1^{er} donneur d'ordre comme une évidence. De plus, les enjeux que recouvrent la filière pour la collectivité toute entière relance nécessairement le débat sur le pilotage d'état et, de fait, sur la nationalisation de ce secteur stratégique.

10 La démarche de la CGT

Pour relever ce défi d'avenir, la CGT compte s'organiser à la hauteur de l'enjeu à partir d'une démarche coordonnée et ancrée au plus près des salariés dans les entreprises de la filière et les territoires. Cette adresse s'est inscrite dans cette démarche en se bâtissant autour des syndicats des entreprises de la filière aéronautique du sous-traitant au donneur d'ordre, du transport aérien notamment AIR France à laquelle sont associées des Unions Départementales interprofessionnelles, au regard des conséquences sociales en cascade sur les salariés de l'ensemble des secteurs professionnels et des territoires, notre interdépendance.

Par cette action coordonnée, l'objectif est de bâtir la démarche la plus homogène et la plus large, en vue de construire la mobilisation la plus puissante et la plus efficace pour GAGNER!

Avec une attaque portée sur une filière florissante, notre responsabilité est grande! En effet, le recul social sur un tel symbole de richesse serait un signal de désespoir envoyé à l'ensemble du monde du travail!

Face à cela, il est temps d'engager une riposte offensive pour envoyer un message PUISSANT de l'Occitanie au gouvernement, aux donneurs d'ordres, mais également au Conseil Régional et autres collectivités et institutions locales (CCI et autres...)

En leur disant : voilà le plan de soutien que nous voulons!

Pour cela, la CGT appelle les salariés de la filière AERO, du plus petit sous-traitant au plus gros donneur d'ordre à prendre toute leur place dans cette démarche démocratique sous toutes ses formes, en s'inscrivant dans le débat et en se joignant à tous les mouvements de mobilisations coordonnées de la filière pour GAGNER! Afin d'apporter des perspectives d'actions coordonnées à cette démarche, la CGT appelle l'ensemble des salariés de toutes les entreprises de la filière, et à tous les salariés, privés d'emploi, étudiants, retraités de tous les territoires à s'engager avec conviction et détermination dans :

la première JOURNÉE RÉGIONALE D'ACTION

organisée partout dans les territoires

le jeudi 9 juillet 2020.

La CGT appelle l'ensemble des salariés de la filière à participer l'élargissement massif de cette action en sollicitant parents enfants et amis à cette première étape de mobilisation...



Forum Agefiph

« Mardi 22 septembre 2020 à Auch »

**Forum régional CGT-AGEFIPH
mardi 22 septembre 2020
à AUCH (32) Salle du Mouzon**

**« INAPTITUDES, HANDICAP :
TOUT LE MONDE EN PARLE !
ET SI ON AGISSAIT !
PROPOSITIONS, ACTIONS CGT »**

- 09h00: Accueil des participants
09h30: INTRODUCTION
Eric CANTARUTTI
(Secrétaire général de l'UD32)
09h45: Conférence gesticulée (troupe
de théâtre)
11h45: Mot du Maire d'AUCH
12h00: Pause déjeuner
13h30: Démonstration de
basket handisport.
14h00: Table ronde
**« Les prises en compte du
handicap dans notre
société »**
Débat interactif avec la salle
• AGEFIPH
• Cap Emploi 32
• DIRECCTE
• Médecine du Travail
• CARSAT
• CGT: Alain FOURNES
16h15: CONCLUSIONS
Lionel PASTRE (Secrétaire
régional CGT Occitanie)

**L'AGEFIPH : « Association de
Gestion du Fonds pour l'Insertion
professionnelle des Personnes
Handicapées »**

Elle gère la contribution des entreprises du secteur privé qui ne répondent pas à l'obligation d'emploi (rappel: Art L5212-2 du CT « tout employeur emploie dans la proportion de 6 % de l'effectif global de ses salariés à temps plein ou partiel, des travailleurs handicapés, mutilés de guerre et assimilés, mentionnés à l'article L5212-13 », article qui précise les bénéficiaires à savoir les travailleurs reconnus handicapés (RQTH), les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles avec une incapacité permanente au moins égale à 10 %, les titulaires d'une pension d'invalidité, les mutilés de guerre, les titulaires d'une carte d'invalidité, les titulaires de l'allocation adultes handicapés).

L'AGEFIPH est une association nationale déclinée en délégations régionales. Dans le cadre de ses actions, elle passe des conventions avec différents partenaires dont les organisations syndicales dans le cadre « d'actions subventionnées pour la mobilisation des salariés ».

**Le 9 juin 2020 une nouvelle
convention est signée entre l'AGEFIPH
et le comité régional CGT Occitanie.**

Les 13 unions départementales CGT sont associées à sa mise en œuvre. Les militants CGT sont de plus en plus sollicités par des problèmes liés à la santé au travail, aux inaptitudes et au handicap. C'est à partir de ce constat que nous souhaitons aujourd'hui développer cette activité et faire partager notre expérience aux militants CGT d'Occitanie.

Notre convention, avec l'appui de la confédération, s'inscrit dans cette démarche, dont l'objectif est de fournir à tous les militants quelle que soient leur branche professionnelle, les moyens de promouvoir l'emploi et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Par la connaissance des lois et dispositifs existants.

Cette convention est un outil au service de notre démarche CGT et de nos objectifs revendicatifs, pour gagner le droit à l'emploi, pour toutes et tous, sans discrimination. C'est un moyen d'aller à la rencontre de nos militants et de connaître la réalité du travail pour le transformer.

Vive la Sécurité Sociale

En tant que Président du Conseil de la 5^e Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de France, je publie ce communiqué solennel à l'attention de l'ensemble des assurés sociaux. Il s'agit d'un acte fidèle à mon engagement militant et de défenseur de la Sécurité Sociale, dont l'actualité nous rappelle l'extraordinaire modernité et efficacité.

Nous vivons un moment historique où la sémantique revêt une grande importance. Surtout quand elle puise ses références (cf.: le Président de la République) dans la période et dans l'action du Conseil National de la Résistance (CNR) qui a élaboré un plan

complet de sécurité sociale au sein de son programme de redressement du pays et auquel, il avait donné comme nom : « Les Jours Heureux ».

Parce que l'actualité se confronte à notre histoire, elle nous appelle à reprendre la marche en avant dans le sens du progrès pour tous et de la protection de la planète.

La reconnaissance massive et populaire vis-à-vis des travailleuses et des travailleurs qui assurent le fonctionnement de la nation démontre combien les mots solidarité, intérêt général et justice sociale reprennent tout leur sens.

Pourtant, cette « première ligne », qu'ils soient fonctionnaires, enseignants,

personnels de supermarchés et de l'agro-alimentaire, petits producteurs, salariés des plateformes, personnel hospitalier, ambulanciers, Ephad, aide et maintien à domicile, postiers, livreurs, chauffeurs de bus et de métro, routiers, éboueurs, personnels de ménages, etc, ce sont ceux-là mêmes qui sont depuis longtemps dénigrés et sous-payés. Lors des débats sur la réforme des retraites, nombre d'entre eux étaient honteusement taxés de privilégiés par les mêmes, qui les encensent aujourd'hui !

Leur action rappelle combien l'intérêt général passe par l'évidente nécessité du renforcement du service public, et la sanctuarisation des activités de production et de services stratégiques, avec des statuts protecteurs pour les personnels.

Personne ne peut le nier, cette crise fait écho et renforce la légitimité des puissantes mobilisations liées à la défense des services publics, de l'industrie, des droits des salariés, des salaires, des retraites, de la protection sociale, etc.

L'action continue des personnels soignants depuis des années est devenue en quelques semaines, le point de rencontre et le symbole de l'aspiration à un autre monde que celui des actionnaires et de leur sacro-sainte « compétitivité ».



Photo publiée dans «Repères» n°38, juillet 2015, bulletin de l'Institut régional CGT d'Histoire sociale



Vive la Sécurité Sociale

En effet, cette pandémie mondiale est un avertissement sévère à l'humanité.

C'est tout le sens de la tribune que je soutiens, de 18 responsables d'organisations syndicales, associatives et environnementales lançant un appel « à toutes les forces progressistes et humanistes [...] pour reconstruire ensemble un futur, écologique, féministe et social, en rupture avec les politiques menées jusque-là et le désordre néolibéral » : « **Plus jamais ça ! Préparons le jour d'après** ».

Je le dis avec force, notre Sécurité Sociale résonne comme le trait d'union entre les leçons positives tirées de l'histoire et le monde d'après tel que la tribune en définit les objectifs.

Pour la seule Haute Garonne, la Sécurité Sociale ce sont entre huit et dix millions d'euros par jour de prestations (hors hôpital) directement pour les bénéficiaires. C'est bien le fruit de notre travail et de la richesse produite qui est redistribué par la solidarité au moyen des cotisations (et non charges) sociales.

Avec cette crise, la Sécurité Sociale participe à un dispositif de prévention du risque de propagation du virus aux côtés des médecins généralistes et des Agences Régionales Santé (ARS). Là aussi, ce système que l'on nous envie de

par le monde, donne la pleine mesure de sa modernité.

Mais la mission de solidarité ne serait pas opérationnelle et efficace sans la mobilisation des milliers d'agents des organismes et il faut saluer leur engagement sans faille, que ce soient ceux de la CPAM 31 que je côtoie, comme celles et ceux qui ont œuvré partout dans le pays.

Pour la majorité en télétravail, dans des conditions difficiles et dans l'ombre, ils ont pourtant constitué le camp de base de la 1re ligne de la lutte contre le Covid19, en assurant le financement des hôpitaux, le remboursement des soins et la rémunération des salariés en confinement pour éviter la propagation.

En observant cet engagement et ce travail admirables, comment ne pas se révolter en constatant les attaques continues portées sur ce modèle depuis sa création en 1945. La raison : des gouvernements aux ordres d'un capital avide de profits, considérant les cotisations comme des freins et n'acceptant pas que ces cotisations sociales échappent au marché et aux appétits du système assurantiel.

C'est pourquoi, je le réaffirme, ces fondamentaux d'unicité, d'universalité et

de solidarité rendant effective la devise : « On cotise selon ses moyens, on reçoit selon ses besoins » constitue le socle de notre engagement actuel, tellement le discours dominant tente de l'oublier dans la période.

Aujourd'hui, avec la reprise imposée sans mesures et moyens suffisants de protection, dans le contexte de pénurie non résolue de lits, de personnels, de moyens financiers, de tests et de traitements nécessaires.

Je tiens à souligner ici les points et mots d'ordres qui m'apparaissent essentiels. Ils sont directement liés à la légitimité, à l'efficacité et à la défense de la Sécurité Sociale :

- le gel et les masques sont des produits de santé publique décisifs. Ils doivent donc être considérés comme tels, délivrés gratuitement à tous en pharmacie, et gérés sur la carte Vitale ;
- la fuite en avant tentant d'apporter une caution scientifique à la pénurie doit cesser. Au regard de la préconisation de l'OMS et de son efficacité là où cela a été mis en place, il est évident que le dépistage massif doit constituer la colonne vertébrale de l'action avec en cohérence, tous les moyens pour assurer les quatorzaines

Vive la Sécurité Sociale



© Solisimages - Adobe Stock.com

lorsqu'elles s'imposent (arrêt maladie, hébergement, aide à la garde d'enfants) ;

- la prévention pour celles et ceux qui travaillent est impérative. Le mot d'ordre est sans ambiguïté : « pas de protection pas de travail ». Le droit de retrait doit être la première prévention au titre du principe de précaution et de l'obligation de résultat de l'employeur en matière de santé et de sécurité. La santé a un coût et c'est normal car la vie n'a pas de prix !
- d'autre part, il n'est pas envisageable que lorsque l'origine de la contamination au Covid 19 est en lien avec l'emploi occupé, ce soit le régime général qui soit mobilisé mais bien la caisse accident du travail et maladies professionnelles. Cette dissociation a fait partie des fondamentaux de la création de la Sécurité Sociale et justement, l'heure n'est pas à atténuer la responsabilité de l'employeur et à accentuer un déséquilibre du contrat de travail en sa faveur. Sur ce point également, le mot d'ordre est sans équivoque, tout salarié manifestant des signes cliniques et ayant le moindre doute sur son lien avec son obligation de travail, doit opérer systématiquement sans retenue ni complexe une déclaration Accident du Travail.

- Enfin, j'adhère à l'idée de l'obligation de rupture avec les choix passés d'attaques continues sur les moyens et les droits légitimes d'intervention pour la protection de la santé et la sécurité des salariés notamment la Médecine du Travail et le CHSCT. En conséquence, c'est le rétablissement et le renforcement de ces outils de plein exercice qui doit être consacré aujourd'hui. Ils sont cohérents et intimement liés à l'action de la Sécurité Sociale.

De plus, l'heure n'est pas à faire payer l'addition aux salariés par le licenciement, le retrait des congés, l'augmentation du temps de travail, etc. mais bien à une rupture avec l'existant par des choix de transformation de la société.

Aujourd'hui, il est de notre responsabilité d'AGIR et de nous trouver à la hauteur de l'Histoire afin de prolonger le combat humaniste de nos prédécesseurs et finir de construire le plan complet de Sécurité Sociale qu'ils avaient élaboré. Jamais l'actualité ne l'a autant nécessité et justifié !

En tout premier lieu, il est de notre devoir d'offrir une perspective de progrès à notre jeunesse qui a beaucoup souffert du confinement, doublé de la précarité du logement et des moyens,

pour un très grand nombre. Combien d'étudiants-es dans les cités U ou ailleurs ne mangent plus à leur faim ? Une absence de perspective et le chômage comme seule issue est inenvisageable pour une génération ayant connu le terrorisme, la crise économique et maintenant la crise écologique et pandémique.

Pour le monde d'après qui commence aujourd'hui, il est temps d'imposer l'Acte 2 des « Jours Heureux » par le renforcement du système dans sa dimension professionnelle en garantissant une Sécurité Sociale complète, gérée par les salariés, financée par nos salaires et assurant le 100 % de couverture en articulation avec le secteur mutualiste s'orientant vers la prévention, un salaire et un statut permettant de vivre dignement tout au long de la vie.

Ensemble, poursuivons l'œuvre émancipatrice en contribuant à ce que vivre sa vie sans la peur du lendemain soit un choix et un droit pour toutes et tous !

Bernard Gil,

Président du Conseil de la CPAM
de la Haute-Garonne

réseau ANCAV-SC



Tourisme
Loisirs
Culture

Midi-Pyrénées
Languedoc-Roussillon

Midi-Pyrénées

www.tlcmp.fr

Tél. 05 61 29 83 29

Languedoc-Roussillon

<http://tourismeloisirslr.com>

Tél. 04 66 67 29 20

Association de Tourisme Social de la CGT !

- Une association de Tourisme de proximité **à votre écoute**
- La mutualisation des activités pour un **Prix Adapté**
- Des vacances de qualité pour tous, **au juste prix** (locations, villages vacances)
- Des vacances en famille et en groupe
- Des vacances adaptées à vos envies et vos besoins : **une autre façon de voyager**
- Un service billetterie **à tarifs préférentiels**
- Un tourisme à taille humaine, privilégiant les acteurs issus de l'économie sociale et solidaire locale.
- Locations, villages vacances : **aux tarifs collectivités**
- Cinéma, concerts, parcs de loisirs, musées en Midi-Pyrénées et en Languedoc-Roussillon **à tarifs réduits**
- Réduction **jusqu'à 40 %** sur les forfaits ski dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura...
- Une assurance sports et loisirs **incluse dans l'adhésion**

